



Synergie et économie : intégrer la commission quadripartite du CJC-SAS à la commission « Vieille ville »

Le CJC – SAS est un lieu culturel incontournable de la scène musicale romande.

Depuis sa réouverture en 2012, une commission quadripartite existe pour surveiller le fonctionnement du SAS, rassurer les voisins et résoudre les éventuels problèmes. Elle est constituée de deux riverains, de deux membres de l'association Vieille Ville, de deux représentants du SAS et de trois représentants de la Municipalité, à savoir le chef du département CSJL, le commissaire de police et l'architecte communal, soit au total 9 personnes se réunissant tous les 3 mois.

Depuis sa réouverture, le SAS s'est professionnalisé pour répondre à l'évolution du secteur et aussi pour faire face à l'augmentation de la fréquentation. Le nombre d'interventions de la police est faible. Le SAS est devenu avec les années une salle de concert qui n'a plus grand-chose à voir avec ses origines de gestion totalement autonome. Les bénévoles sont très bien formés et encadrés par des professionnels.

Dans la situation économique actuelle de la Municipalité, sachant que le SAS est un acteur culturel de confiance, le groupe Groupe CS•POP et Vert•e•s estime qu'il serait plus approprié, économique et efficace de transférer les compétences de la commission quadripartite à la commission « Vieille Ville ».

Ceci permettrait d'avoir une synergie avec les autres acteurs nocturnes de la Vieille Ville pour une meilleure coordination des événements et des mesures de prévention contre les incivilités et le bruit, ainsi que de réduire le montant des jetons de présence conformément à la volonté politique de réduire le nombre de séances de commissions.

La présente motion demande au Conseil Communal de modifier la convention liant au CJC – SAS ainsi que le règlement de la commission « Vieille Ville » de telle manière à ce que les compétences de la commission quadripartite y soient transférées.

Delémont, le 11 décembre 2023

Groupe CS•POP et Vert•e•s
Mérane Woudman